



IL FAUT BEAUCOUP DE COURAGE

**32 % des femmes et
26 % des hommes**
ont déclaré ne pas avoir reçu
d'information de la part de
leur employeur sur la façon
de signaler la violence et
le harcèlement sexuels.

Statistique Canada (2020)

POUR DÉNONCER LA **VIOLENCE SEXUELLE AU TRAVAIL**

La violence sexuelle au travail est un acte, une tentative
ou une menace de blessure ou de préjudice physique ou
psychologique envers une personne en raison de son
sexe, de son genre, de son identité de genre ou
de son expression de genre ou de sexe.

FAIRE PARTIE DE LA SOLUTION

Apprenez comment signaler la violence
sexuelle à votre employeur.



MILIEUX DE TRAVAIL SÉCURITAIRES POUR TOUS : LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL DANS L'INDUSTRIE MINIÈRE CANADIENNE